

MÉDIATION

Définition

- *Medius* : manière d'être au milieu, entre
- *Mediare* : souligne la division, voire la séparation entre deux parties
- Le terme apparu dans la langue française au 13^{ème} siècle (Alain Rey).
 - Acte de communication positive dans lequel le médiateur est là pour rétablir le dialogue et l'échange dans une situation de communication dysfonctionnelle.
- À partir des années 1970, la médiation prend un sens plus large (polysémique).
 - Gestion de la vie sociale, apparition des professionnelles de la médiation pour éviter les conflits, les ruptures...
- Simplement, la médiation est un moyen de mettre en relation deux choses.

Approches générales

- Hegel (1770-1831) : moment de la dialectique, dit antithèse, par lequel on passe de la thèse à la synthèse.
- Durkheim dans *Les Formes élémentaires de la vie religieuse* : ensemble des rites, sacrements et croyances dans la religion.

Approches en SIC

- Un des concepts fondateur en SIC :
 - Figure dans le projet de la section 71 du CNU.
 - Étudié sous l'angle des interactions medium-message et non pas uniquement dans un rapport d'émission-réception d'un message.
- Régimbeau : la médiation est tout ce qui concerne la communication individuelle et collective
 - Elle structure l'espace social de communication (code, normes, etc.).
 - Lazimet et Silem partagent ce point de vue : instance qui assure l'articulation entre la dimension individuelle et collective (ex. : le langage).

- Pour Jeanneret, la médiation est l'espace de construction, de transformation de la relation entre sujet et objet.
- Cette construction relève de 3 éléments :
 1. Logistique : les conditions matérielles,
 2. Poétique : invention de formes et non simple transmission,
 3. Symbolique : institution de symboles.
- Pour Liquète, la médiation est la recherche d'un lien entre l'énonciateur et le récepteur.
 - Les médiateurs peuvent des personnes, des machines, des outils, des techniques...
- Toutefois d'après Daniel Peraya, il existe une distinction entre médiation humaine et médiation technique.

Médiation des savoirs

Médiation documentaire

- Fabre et Gardiès : « la médiation documentaire concerne une médiation des savoirs mettant en place, grâce à un tiers, des interfaces qui accompagnent l'utilisateur et facilitent les usages. Elle permet de concilier deux choses jusque-là non rassemblées pour établir une communication et un accès à l'information ».
 - médiation des savoirs = formes de médiation qui sont à l'œuvre notamment dans la communication éducative et la vulgarisation scientifique (Daniel Peraya, 2012).
- La médiation documentaire suppose la mise en place d'un ensemble de dispositifs techniques (classification, catalogage, signalétique, outils d'aide aux usagers...) mais aussi de dispositifs humains permettant des flux de communication au sein d'un système d'information.
- D'après Jean Davallon (muséologue), la médiation peut être caractérisée comme « processus d'articulation spatiale des documents, des objets et de l'information selon la logique ostensive propre permettant aux individus en situation (lecteur, usager, visiteur) d'accéder aux ressources et au monde exposé et mis à sa disposition ».
 - Médiation fait suite aux modèles de la simple transmission d'information (modèle linéaire ou circulaire) : on parle ici d'accompagnement.

- Il s'agit d'accompagner la transformation de l'information par le récepteur.
- Pour ce faire, « la médiation documentaire est une médiation qui n'implique pas le rapport personnel direct, mais qui implique cependant le recours au langage et la prise en compte du niveau de connaissance de l'utilisateur et de ses capacités d'abstraction » (Annette Béguin-Verbrugge, 2002)
 - Le médiateur doit mettre en place un système de communication adapté à l'utilisateur = le documentaliste est un médiateur qui agit sur la forme et le contenu pour faciliter le travail d'appropriation des connaissances.
- L'objectif de la médiation documentaire est l'accompagnement de l'utilisateur pour transformer une information en connaissance.
- Elle contribue à l'acquisition d'une culture de l'information, qui ne peut se faire que par un savoir documentaire (langage documentaire et norme qui sont méconnus par l'utilisateur).

Médiation numérique

- Désigne tout dispositif mis en œuvre par des professionnels de l'information-documentation selon un mode numérique favorisant l'appropriation, la dissémination et l'accès organisé ou fortuit à tout contenu proposé par une bibliothèque à des fins de formation, d'information et de diffusion des savoirs.
 - médiation à distance (faite en ligne).
- Fabre et Gardiès : forme de médiation regroupant des traitements (métadonnées produites, indexations, etc.) incombant directement au producteur d'information, voire à l'utilisateur.
 - dans le cas de l'information non numérique, ce traitement est généralement effectué par le professionnel de l'information avec des langages d'autorité (langages contrôlés).
 - oblige à intégrer des traitements experts, afin de pouvoir répondre à un besoin /et d'accompagner.
- La médiation numérique documentaire prend actuellement de l'ampleur (Le Deuff), car on rappelle une fois de plus la nécessité de l'intervention des professionnelles de l'information et des bibliothécaires.
- → Cette médiation nécessite le développement de nouvelles formes de compétences chez les professionnelles et le développement d'une culture numériques
-
- Débat : D'après Jean-Luc Rinaudo, expression « médiation numérique » est antagoniste
 - Médiation = distance / numérique = immédiateté et permanence.

- Proposition de remplacement de l'expression « médiation numérique des savoirs » par « médiation à travers le numérique des savoirs ».

Rôle du professeur-documentaliste

- Gardiès : il facilite l'accès à l'information en atténuant la rigueur de la normalisation.
 - Construction d'un lien entre un besoin et un usage de l'info.
- Fabre : le documentaliste est aussi catalyseur d'apprentissage.
 - L'apprentissage est un moyen d'établir une médiation entre deux états de connaissance.
 - MAIS** cette médiation a besoin d'être elle-même remédiée par un médiateur
- Mollard : la médiation documentaire nécessite un système de communication adapté à l'utilisateur.
 - Sinon elle est inefficace.

Conclusion

- La médiation documentation est un processus de communication dont l'objectif espéré est l'acquisition de connaissance.
- Pour ce faire, le processus de communication doit être éthique : le médiateur doit être neutre et impartial.
 - On peut assimiler la médiation à la maïeutique socratique
- La médiation ouvre des champs de réflexions divers : le CDI comme 3e lieu ; la politique documentaire ; etc.